» Les confédérés durent alors se replier Petersburg par la route Whiteoak, et dans leur retraite, ils perdirent 3 brigades et plusieurs pièces de canon. Le lendemain dimanche 2 avril, la lutte devint générale devant Petersburg, et le corps d'armée de la rivière James, sous les ordres du général Ord, y prit même part. Autant qu'on peut en juger par de simples dépêches télégraphiques, les lignes confédérées ont dû être enfoncées sur plusieurs points. Les généraux Warren et Seridan paraissent avoir pris alors position à l'ouest de Petersburg, sur les bords de la rivière Appomatox ; le général Wight, à la tête du 6e corps d'armée, s'être solidement établi sur le « Southside Railroad, » et le général Parke, un peu plus loin, au sud est. Les forces fédérales décrivaient ainsi, autour de Pétersburg, un arc de cercle dont la rivière Appomatox forme la corde.

» Le résultat de ces combats a été l'évacuation de Petersburg et de Richmond qui a eu lieu dans la nuit du 2 au 3 avril. et le 3 au matin, les fédéraux commandés par le général Weitzel firent leur entrée dans la capital de la Virginie. Ils l'ont trouvée abandonnée, mais avant de se retirer les confédérés avaient essayé d'y mettre le feu.

» Cette importante nouvelle a excité à New-York des transports d'enthousiasme et de joie difficiles à dépeindre. La bourse et les rues qui l'avoisinent ont été le théâtre de manifestations patriotiques. Pendant que la prime de l'or baissait encore de neuf pour cent et tombait à 40, les titres de rentes sur l'Etat et les principales actions industrielles remontaient d'une manière sensible. Des pavillons flottaient sur la plupart des édifices de New-York. Le soir, la ville s'est illuminée.

» Le général Lee a, d'ailleurs, pris en quittant Richmond, la seule route qui lui restât ouverte, celle de Danville. Sa position est assurément très-critique et semble même désespérée : il est suivi de près par le lieutenant général Grant, et, de quelque côte qu'il se tourne, il se voit environné d'ennemis. Les approvissonnements et les munitions doivent lui faire défaut. La résistance, dans de telles conditions, semble désormais inutile.

» Devant l'importance de ces nouvelles, toutes les autres pâlissent. Il paraît cependant que l'expédition fédérale venue du Tennessee oriental pour une destination qu'on croyait être Lynchburg, a un peu modifié la route, et qu'elle est entrée dans la Caroline du Nord. Le général Stoneman qui commande l'avant-garde, s'est emparé de la ville de Boone, dans le comté de Watanga, après en avoir chassé les confédérés, qui ont eu, dans cette occasion, une centaine d'hommes hors de combat.

» Une autre expédition fédérale s'est avancée jusqu'à 25 milles de Montgomery, dans l'Alabama. Le gouverneur de cet Etat a lancé une proclamation par laquelle il appelle aux armes toute la population mâle ; mais les termes mêmes dans lesquels ce document est conçu trahisent le découragement.

» Le procès des individus impliqués dans le pillage de Saint-Albans s'est dénoué devant le juge Smith à Montréal d'une manière inattendue : les accusés ont été acquittés et remis en liberté. »

Les lettres d'Alexandrie, du 8 avril, nous apprennent que des gendarmes égyptiens, soutenus par des Arabes fanatiques, ont assailli à coups de pistolet et blessé grièvement cinq ouvriers, dont un français et quatre italiens employés dans les chantiers Dussaut, sur l'isthme de Suez.

Le Vice-Consul de France a adressé des réclamations au gouvernement du Vice-roi et attend l'arrestation des gendarmes agresseurs.

Les réclamations faites par le Vice-Consul de France ont reussi à calmér les ouvriers qui se mentraient disposés à venger leurs camarades.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'*Agence Havas* nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Rio-de-Janeiro, 24 mars.
(Voie de Lisbonne par le paquebot *Navarre*.)

M. Octaviano remplace M. Paranhos dans la mission de la Plata.

Berlin, 15 avril.

L'ambassadeur de France a eu aujourd'hui, à une heure et demie, une audience de Sa Majesté. On assure que M. l'ambassadeur de France a remis au roi Guillaume une lettre autographe de l'Empereur Napoléon.

Le général autrichien, prince de Schwazenberg arrivera demain de Vienne pour assister à la cérémonie de la pose de la première pierre du monument à ériger en l'honneur de la prise de Duppel.

L'Empereur de Russie arrivera ici le 27, et repartira le soir même pour Bade.

Schwerin, 16 avril.

La jeune grande-duchesse Anna de Mecklembourg-Schwerin, fille du prince Charles-Guillaume-Louis de Hesse-Darmstadt, est morte ce matin.

Rome, 16 avril.

Le Pape, après avoir officié pontificalement, dans la basilique du Vatican, s'est rendu, à midi, à la grande loge, et de là il a donné solennellement la bénédiction *urbi et orbi*. Le temps était magnifique et la foule immense. Tous les corps de la division française et des troupes pontificales en grande tenue, occupaient la place du Vatican. Après la bénédiction, la foule a ait entendre de bruyantes acclamations en l'honneur du Pape.

New-York, 5 avril, midi.

Mardi, de bonne heure, Grant a expédié par le télégraphe de la station de Sutherland la dépêche suivante :

A 10 milles de Petersburg, vers Burksville, Sheridan a capturé aujourd'hui 1,200 prisonniers, et mes troupes en ont pris de 200 à 300 de plus. La cavalerie de Sheridan, avec le 5e corps, se trouvait entre la station de Wilson et l'Appomatox. et le général Mead marchait à sa suite. Toutes les troupes de Lee qui n'étaient point encore totalement désorganisées, étaient allées au nord de l'Appomatox, se dirigeant en apparence vers Lynchburg. Les pertes des confédérés ont été très-considérables.

On a trouvé des traînards dans toutes les directions. Les correspondants s'accordent à dire que le pivot des batailles livrées devant Richmond a été un combat sanglant à Five Forkx, samedi, où Sheridan a remporté la victoire en tournant la droite de Lee, de sorte qu'il était impossible à celui-ci de conserver ses lignes en face de Petersburg, et qu'il se voyait forcé d'évacuer Richmond. Dimanche, l'attaque a eu lieu ensuite sur toute la ligne ; les confédérés ont été délogés de leurs retranchements. Lee a effectué sa retraite pendant la nuit du dimanche. Avant d'évacuer Richmond, les confédérés ont fait sauter les forts sur la rivière James.

Il y a eu fort peu de dommages et de dégâts à Petersburg. Vendredi, samedi et dimanche, M. Lincoln était à City-Point. Il a visité Petersburg lundi, et l'on dit qu'il a été hier à Richmond, dans la maison de Jefferson Davis.

New-York, 5 avril, une heure après-midi.

La commission fédérale de recrutement des nègres s'est transportée de Washington à Richmont, pour organiser le recrutement des nègres dans la Virginie.

CHRONIQUE LOCALE & DEPARTEMENTALE

En matière d'élection le conseil d'Etat vient de prononcer un arrêt très important. Dans un grand nombre de villages les maires choisissent, la veille du scrutin, quatre conseillers municipaux pour composer le bureau sous leur présidence et ces choix ont souvent pour but et pour résultat de faire prédominer dans le bureau l'influence du maire et l'opinion qu'il représente. C'est là une violation de la loi qui veut que les quatre assesseurs soient pris parmi les conseillers municipaux sachant lire et écrire, *suivant l'ordre du tableau*, et à défaut du scrutin public, les membres du conseil municipal inscrits sur le tableau avant ceux que le maire a désignés d'avance, se trouvent présents et réclament l'observation de la loi, il ne peut être passé outre aux opérations électorales, *à peine de nullité* (V. le *Droit* du 5 avril).

Le *Journal de Maine-et-Loire* publie une circulaire adressée, il y a quelques jours, par M. Dupin, procureur général à la Cour de cassation, aux procureurs généraux près les cours impériales, qui traite certains points de procédure électorale importants à connaître. Voici le texte de cette circulaire :

Paris, 23 mars 1865.

Monsieur le procureur général,

Je crois devoir appeler votre attention sur une procédure vicieuse qui tend à s'introduire de plus en plus en matière électorale.

Il arrive souvent que lorsqu'un jugement de juge-de-paix a infirmé une décision de commission municipale (art. 22 et 23 du décret organique du 2 février 1852), le maire se croit en droit de se porter demandeur en cassation, soit en sa qualité de maire, soit, au besoin, comme électeur, et de faire former le pourvoi par un membre de la commission.

La cour de cassation n'a jamais manqué de déclarer non recevables les pourvois ainsi formes ; on ne pouvait admettre qu'un juge se fît partie au procès pour défendre sa décision.

Mais, chaque année, le fait se renouvelle, et la multiplicité même des pourvois qui arrivent sous cette forme devant la cour et qu'elle est obligée de repousser par cette fin de non-recevoir, indique assez que la publicité des arrêts de la cour de cassation ne suffit pas pour avertir les maires et les déshabituer de cette manière illégale d'introduire les pourvois.

Il m'a donc semblé utile, monsieur le procureur général, de vous signaler l'erreur que commettent un grand nombre de maires, en intervenant, soit en appel, soit en cassation, dans les procès dont ils ont connu comme juges. Veuillez prendre les mesures que vous croirez convenables pour prévenir le retour de ces procédures irrégulières. Vos avertissements pourront être d'autant plus opportuns que l'erreur dont je parle est partagée par quelques juges de paix qui, dans l'exercice du droit que leur donne l'article 24 du décret de désigner eux-mêmes les intimés à mettre en cause, croient devoir parfois appeler les maires à venir défendre devant eux les décisions des commissions municipales.

Agréez, etc.

Le procureur général,
DUPIN.

Le *Moniteur* annonce que la direction générale des tabacs, qui avait passé des traités avec différentes maisons pour la vente de ses produits, dans des dépôts authentiques, en Angleterre, au Brésil, dans les républiques de Buenos-Ayres, de Monte-Video, au Portugal, vient encore d'en conclure avec M. Comte fils, négociant français fixé depuis longtemps en Allemagne, pour l'établissement de dépôts analogues dans les principales villes du Zollverein.

Nos paroisses ont célébré avec solennité la grande fête de Pâques et bien avant l'heure du service divin, les nombreux fidèles se rendaient à l'église.

A Notre Dame, la foule était immense et la messe en musique chantée par la société chorale de la paroisse, avec le concours de la *Symphonie* a été parfaitement rendue.

On a remarqué avec quel ensemble harmonieux les choristes et les instrumentistes ont exécuté les différents morceaux de la messe de Gounod, sous l'habile direction de M. Julien Catteau.

A Saint-Martin, l'influence était aussi fort grande et la Société chorale, sous la direction de M. Duprez, a contribué avec son zèle et son talents habituels à rehausser l'éclat des solennités religieuses du grand jour de Pâques

---

Lundi matin, vers huit heures, la compagnie des sapeurs-pompiers de Roubaix a exécuté quelques manœuvres pour assurer le fonctionnement des bornes-fontaines qui ont été placées dans différents quartiers.

M. le Maire et MM. les Adjoints assistaient à ces essais qui ont parfaitement réussi.

Ce matin, vers onze heures, un jeune homme qui conduisait une voiture chargé, sur la route de Lannoy, a fait une chûte si malheureuse qu'il a eu le talon écrasé par une roue. La blessure, quoique n'étant pas très grave, a nécessité le transport du conducteur à l'hôpital.

Plusieurs cas d'insolation ont été constatés cette semaine dans notre ville. On cite un cas de folie furieuse qui a nécessité l'emploi de la camisole de force.

Depuis quelques années, on a constaté que ces sortes d'accidents se sont reproduits en grand nombre et plus particulièrement chez les personnes qui font un usage immodéré de liqueurs fortes.

On lit dans l'*Indicateur de Tourcoing* :

Un commerçant de Tourcoing, M. Joseph Lehembre, à la suite de pertes successives, avait dû, en 1840, suspendre ses paiements. Il abandonna tout son avoir à ses créanciers qui lui accordèrent facilement un arrangement que, comme tant d'autres, il pouvait considérer comme un acquit ; mais il ne l'entendait point ainsi. Il se remit à travailler avec ardeur : lorsqu'en 1846 une succession lui étant échue il s'empressa spontanément d'en remettre une partie à ses créanciers, et le reste lui servit à améliorer ses affaires. Le courage et la probité de M. Joseph Lehembre ont couronné ses efforts, car, après dix-huit années de travaux persévérants, il vient de se libérer entièrement. Nous avons cru utile de faire connaître une conduite aussi honorable et qu'on peut offrir pour exemple.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 8 au 14 avril 1865 inclus.

NAISSANCES.

23 garçons et 28 filles.

DÉCÈS.

Du 8. — Auguste Renard, 76 ans, tailleur d'habits, veuf de Flavie Delacherie, à l'Hôpital Napoléon.

Du 10. — Palmyre Desbonnets, 18 ans, sans profession, célibataire, Grande-Rue. — Eugénie-Josephine Dubrulle, 78 ans, propriétaire, veuve de Jean-Bapt.-Emmanuel Decourcelle, [illegible] Noir. — Joseph-Henri [illegible], 3[illegible] ans, [illegible], époux de Joséphine-Joseph [illegible], rue de la Paix. — Louis-Henri-Joseph [illegible], 38 ans, journalier, époux de [illegible]-Catherine-A[illegible]ine Lefebvre, rue Latine.

Du 11. — [illegible] Rucquoi, 61 ans, [illegible] de [illegible] Hubert Dambrine à l'Hôpital-Napoléon. — Jean-François Schaubroeck, 57 ans, journalier, époux de Séraphine Adams, à l'Hôpital-Napoléon. — Célérine-Sophie Lapaille, 22 ans, rattacheuse, célibataire, à l'Hôpital-Napoléon.

Du 12. — Marie-Adèle Secret, 23 ans, repasseuse, célibataire, rue Péllart. — Alexandrine-Josephine Flinois, 64 ans, rentière, veuve de Nicolas-Adolphe Relof, rue du Chemin-de-Fer. — Louis-Jules Griaux, 12 ans, sans profession, rue du Chemin-de-Fer.

Du 13. — Pierre Vansteenkiste, 38 ans, chauffeur, époux de Colette Vandurme, à l'Hôpital-Napoléon. — Félicite Wyllemyns, 62 ans, ménagère, épouse de Xavier-François Dejaeger, à l'Embranchement. — Marie-Désirée Fontaine, 51 ans, ménagère, veuve de Justin-Théophile Delbecke, aux Sept-Ponts. — Charles-Narcisse-Joseph Desfontaines, 56 ans, rentier, célibataire, rue de Lille. — Elise-Sylla Dillies, 34 ans, sans profession, épouse de François-Désiré Parent, quai du Commerce.

Du 14. — Catherine-Joseph Hosnied, 69 ans, ménagère, épouse de Pierre-Louis-Joseph Verreux, rue du Bois.

Plus 10 enfants décédés, 1 garçons et 12 filles au-dessous de 10 ans.

COURS DE LA BOURSE

Cours de clôture	Hier 17	Veille 18	Hausse	baisse
3 % ancien . .	67,70	67.40	»	» 30
4 1/2 au comptant	96,00	96,10	» 10	»

Pour toute la chronique locale, [illegible]

CORRESPONDANCE.

Nous publions, sous notre responsabilité légale, le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 17 avril 1865.

Il est très remarqué que, tandis que les membres de l'opposition de gauche votaient samedi avec la majorité contre l'amendement en faveur du Pouvoir Temporel, une fraction considérable (84 députés) se separaient du parti gouvernemental pour affirmer plus énergiquement que ne le faisait le projet d'Adresse l'indépendance politique et territoriale du Souverain Pontife. Les Journaux ultramontains jettent feu et flamme contre M. Thiers qu'ils accusent de défection, qu'ils menacent de proscription. Des personnes dégagées de toute hostilité préconçue supposent que M. Thiers a voulu simplement se placer à la tête du groupe parlementaire qui entend garder toute réserve à l'endroit de la convention franco-italienne.

Les vacances législatives ne dureront pas au delà de cette semaine : lundi, comité secret pour la discussion de plusieurs projets de loi. Mardi séance publique. Rien n'est encore décidé quant à l'ouverture de la discussion budgétaire.

L'Empereur et l'Impératrice ont assisté aujourd'hui aux Courses de Longchamp qui ont été très belles. Le temps a menacé une partie de la journée, mais il n'est pas tombé de pluie.

L'Empereur passera demain la revue des troupes de la garde qui doivent quitter incessamment la première division militaire.

C'est décidément le prince Napoléon qui présidera à l'inauguration à Ajaccio des statues des frères de l'Empereur et de Napoléon 1er lui-même. Un grand mom

---

— Il pourrait m'épouser pour obéir à son père.

— Oh ! nenni, Rosette, il y a mieux; un homme de trente ans n'est pas comme une jeune fille de seize.

— Oh ! oui !... fit Rose avec un accent qui contenait un reproche.

— Au reste, continua le notaire, je ne voudrais pas te sacrifier, et si Artémon n'était pas jeune, beau, riche et bien apparenté, s'il n'avait pas enfin toutes les conditions qui doivent te plaire, je n'aurais pas donné mon assentiment à ce mariage ; mais tout se trouve là réuni, et tu rencontres tout dans cet établissement. Eh bien ! tu n'es donc pas enchantée ? Tu ne me remercies seulement pas; tu me fais là une figure tout effarée, comme s'il ne t'arrivait pas un bonheur inespéré !

— Je suis surprise, mon père, et je.... vraiment je me demande si je dors ou si je suis éveillée.... Moi, me marier.... et si vite ! je n'avais encore jamais songé à cela.

— Cela vaut mieux que d'y songer dix ans, comme les demoiselles Arpoux, et de finir par coiffer sainte Catherine. Je conçois ton étonnement, ma fillette, et je suis sûr de le voir se changer en joie à la première visite d'Artémon.

— Oh ! mon père, je ne crois pas cela, » s'écria Rose.

Et en disant ces mots, des larmes qu'elle cherchait à retenir depuis un moment inondèrent son visage.

« Qu'est-ce à dire ? fit M. Lescalle d'un ton sévère. Allons-nous faire des simagrées, rebuter le meilleur parti du pays ? Je le vois, nous avons rêvé au couvent de quelque prince des contes de fées et nous voulons l'attendre. »

Rose ne put supporter cette ironie ; tout ce qu'elle avait résolu de dire se troubla et s'évanouit dans son cerveau ; elle se sentit en face d'une résolution arrêtée, et son courage ne put subir cette épreuve. Elle s'enfuit du cabinet de son père, et alla s'enfermer dans sa chambre, sans même écouter M. Lescalle, qui lui criait : « Laisse-moi faire, je sais ce qui peut assurer ton bonheur. »

Comme on le pense bien, l'émotion de Rose ne détourna pas un instant le notaire de son projet ; il continua à le caresser, comme si rien n'avait eu lieu entre sa fille et lui, et ce fut l'esprit plein des idée les plus agréables que le lendemain il se rendit à la Pinède.

Quiconque l'eût rencontré, marchant à petits pas les mains derrière le dos, humant la brise du matin, avec béatitude, saluant les passants, souriant aux enfants, appelant les chiens d'un air de connaissance, eût dit : « Voilà un homme heureux ! » D'où venait donc cet épanouissement joyeux sur le visage de cet homme ?

Il avait une unique enfant, belle et naïve, pleine de cette grâce indicible qui naît chez les jeunes filles avec la quinzième année et s'envole avec la vingtième : il avait près de lui, sous ses yeux, à toute heure, cet être charmant, oiseau par la gaieté, lis par la pureté, et son bonheur venait de la pensée qu'il allait s'en défaire avantageusement !...

Cet homme était-il un monstre ou une exception pour cela ? Pas du tout. Il sentait comme un nombre énorme de pères. Dans la plupart des familles, une jeune fille est considérée comme un embarras ; marier une fille à dix-huit ans, c'est faire une bonne affaire, la marier à seize ans, c'est en faire une milleure. La voir malheureuse chez son mari est un embarras bien moins grand que de la voir heureuse chez soi, sans mari !... Ainsi va la famille !...

Donc, pour le motif qu'on connaît, M. Lescalle avait sa plus riante physionomie en abordant le comte. Celui-ci le remarqua.

« Vous avez l'air tout réjoui ce matin, monsieur Lescalle, lui dit-il en le faisant asseoir.

(*La suite au prochain numéro.*)

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES
BUREAU DE ROUBAIX.

Heures des levées de boîtes supplémentaires

	Rue Fosse-aux-Chênes.	Place de la Liberté.	Rue du Pays.
1e levée	7h » mat.	7h 20 mat.	7h 30 mat.
2e levée	10 » mat.	10 20 mat.	10 30 mat.
levée	2 » soir.	2 20 soir.	2 30 soir.
4e levée	6 20 soir.	6 40 soir.	6 50 soir.
5e levée	7 50 soir.	8 10 soir.	8 20 soir.

	Rue Neuve.	Rue St-Georges.	Gare.
1e levee	7h 35 mat.	7h 40 mat.	7h 50 mat.
2e levée	10 35 mat.	10 40 mat.	10 50 mat.
3e levée	2 35 soir.	2 40 soir.	2 50 soir.
4e levée	6 35 soir.	7 » soir.	7 10 soir.
5e levée	8 25 soir.	8 30 soir.	

Le compte-rendu de la Compagnie d'assurances sur la vie *The Gresham* constate pour l'année 1864 les résultats suivants :

Affaires proposées à la Compagnie dans l'année,	47,424,121
Affaires acceptées par la Cie.	38,766,325
Sinistres payés,	1,267,393

Indépendamment de son capital actionnaire, des capitaux versés pour constitution de rentes viagères et des dépôts, la Compagnie possède un fonds d'assurances net de plus de 12,500,000.

La somme affectée à la dernière répartition de bénéfices a été de un million de francs. La prochaine répartition aura lieu à la fin de la présente année (1865)

La Compagnie est établie en France depuis plus de dix ans. Elle est représentée à Roubaix par M. Goudeman, rue Blanchemaille, 50.

MAUX D'ESTOMAC.

Les malades de l'estomac ou des intestins, les convalescens et les personnes âgées ou *faibles* de la *poitrine*, trouveront dans le RACAHOUT de DELANGRENIER un déjeuner nutritif, réparateur et aussi agréable que facile à digérer. — Dépôt dans chaque ville.

PURGATIF DE DESBRIÈRE.

Composé avec la magnésie pure, le CHOCOLAT DESBRIÈRE purge parfaitement et sans irriter. C'est le meilleur DÉPURATIF dans les affections chroniques ; pris de temps en temps, il expulse la BILE et les *humeurs* qui séjournent dans les viscères. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. (Se défier des contrefaçons.)

TIRAGE 30 AVRIL

LOTERIE MUNICIPALE DES ANDELYS

(*Tirage fixé par arrêté préfectoral*).

Prendre dès aujourd'hui des billets à 25 c. chez tous les libraires et débitants de tabac, où l'on peut aussi se procurer des billets à 25 c. de la grande et très intéressante *Loterie des Enfants Pauvres* et de la *Loterie municipale de Chateauroux*. Ensemble, 1135 lots (528,500 francs) Gros lots, 100,000, — 100,000 francs, et 150,000 francs à gagner pour 25 c.

Les tirages de ces Grandes Loteries (*Andelys*, — *Enfants Pauvres* — et *Chateauroux*) vont se succéder rapidement. *Ils ne seront jamais retardés*..

Pour toutes chances de gain (528,500 fr.) billets chez tous les libraires et débitants de tabac ;

Mais *s'ils n'ont plus de billets*, adresser (mandat de poste ou timbres-poste.) *Cinq francs* au Directeur du *Bureau-Exécutude*, 68, rue Rivoli, Paris, pour recevoir immédiatement VINGT *billets assortis* et participer à toutes les chances de gain de cette somme de 528,500 francs.

INSTITUTION PRÉPARATOIRE, dirigée par M. LONIOL, 49, rue d'Enfer, Paris.

La première division comprend l'Ecole préparatoire de la Marine ; la deuxième, les candidats aux Ecoles Polytechnique, Militaire, Centrale et les aspirants au Baccalauréat-ès-sciences. Telle est la direction donnée à l'enseignement, que les élèves, commençant de bonne heure leurs études préparatoires ; et se trouvant par suite, très promptement initiés aux épreuves des concours, gagnent un temps précieux pour leur admission. La rentrée aura lieu le 3 octobre prochain.

4967-8313